

<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>M1</b>
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>	<b>A3</b>
<b>Informatisation des lycées publics et ENT</b>	<b>334</b>

Le Conseil Régional,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de l'Education,

**VU** le règlement budgétaire et financier,

**VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional du 16 décembre 2019,

**CONSIDERANT** le débat d'orientations budgétaires intervenu lors de la séance du Conseil régional des 17 et 18 octobre 2019,

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** l'avis de la commission Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme

**ENTENDU** les interventions de Thierry VIOLLAND, Brigitte NEDELEC, Franck NICOLON, Maï HAEFFELIN, Isabelle LEROY, Phillipe BARRE, Isabelle MERAND.

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE**

l'inscription au Budget primitif 2020, d'une dotation de 5 500 000 € d'autorisations de programme et de 1 630 000 € d'autorisations d'engagement et de 6 250 000 € de crédits de paiement en investissement et de 1 437 000 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre du programme n° 334 : « Informatisation des lycées publics et ENT » ;

**AFFECTE**

une autorisation de programme d'un montant de 3 600 000 € pour le renouvellement d'équipements informatiques dans les EPLE ;

**AFFECTE**

une autorisation d'engagement d'un montant de 1 000 000 € pour les dépenses de gestion de projet et prestations de maintenance liées aux équipements informatiques ;

**AFFECTE**

Une autorisation de programme d'un montant de 15 000 € pour la fourniture logicielle des espaces numériques de travail ;

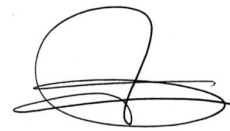
AFFECTÉ

une autorisation d'engagement d'un montant de 150 000 € pour l'hébergement et l'exploitation de la solution ENT ;

AFFECTÉ

une autorisation d'engagement d'un montant de 30 000 € afin de poursuivre le recyclage des déchets électroniques associés aux équipements informatiques et audiovisuels pour les lycées publics.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Contre : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain

Abstentions : Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire, Pascale DEBORD

Absents lors du vote : Alain AVELLO et Marguerite LUSSAUD.

REÇU le 23/12/19 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs